



Promouvoir la gestion
durable de la forêt

www.pefc-france.org

BULLETIN D'ENGAGEMENT A LA CERTIFICATION PEFC POUR LE PROPRIETAIRE FORESTIER

PEFC Territoires Auvergne-Rhône-Alpes

Cadre réservé à PEFC :

N° participant : 10-21-3/.....

Date réception dossier :

Paiement Mode :

Numéro de facture :

Surface totale (ha) :

DGD : oui non

IDENTITE DU PROPRIETAIRE

Je, soussigné(e)* : M. Mme

Nom :

Prénom :

Adresse (obligatoire) :

.....

.....

Téléphone (obligatoire) :

Mobile (obligatoire) :

Courriel (obligatoire) :

Agissant en tant que* :

Propriétaire

Représentant de l'Indivision :

.....

Représentant légal de la personne morale :

• Raison Sociale :

.....

• Adresse :

.....

.....

GESTION DE LA FORÊT*

Réalisée en direct par le propriétaire

Confiée à un tiers : Nom - Prénom :

Raison Sociale :

Téléphone : Mobile :

Courriel :

ENGAGEMENTS

Je m'engage **POUR 5 ANS** et **POUR L'ENSEMBLE DE MES FORETS** en région Auvergne-Rhône-Alpes à :

- **Respecter** les règles de gestion forestière durable en vigueur (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016, document joint en annexe, consultable à www.pefc-france.org et disponible sur simple demande auprès de PEFC Territoires AURA).
- **Accepter** les visites de contrôle en forêt par PEFC TERRITOIRES AURA et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que je conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016) en vigueur.
- **Accepter** le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016) sur lesquelles je me suis engagé(e) pourront être modifiées. Une fois informé(e) de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de le résilier par courrier adressé à PEFC TERRITOIRES AURA.
- **Mettre en place** les actions correctives qui me seront demandées par PEFC TERRITOIRES AURA en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.
- **Accepter** que ma participation au système PEFC soit rendue publique.
- **En cas de modification de ma surface** (achat/vente, donation, etc.) : informer PEFC TERRITOIRES AURA dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires. Informer le nouveau propriétaire de ma certification PEFC et l'inviter à prendre contact avec PEFC TERRITOIRES AURA.

Je reconnais avoir pris connaissance de la **Politique d'utilisation des données personnelles de PEFC TERRITOIRES**, mise à ma disposition sur le site <https://pefcaura.com/politique-confidentialite> et l'accepter sans réserve.

Tous les 5 ans, PEFC TERRITOIRES AURA me demandera de prolonger mon engagement en m'acquittant de la contribution financière et en mettant à jour les informations me concernant via un bulletin de renouvellement. Je pourrai me désengager à tout moment par simple lettre ou mail. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué, je ne pourrai me réengager à PEFC TERRITOIRES AURA avant un délai fixé par PEFC TERRITOIRES AURA, qui pourra me demander des éléments complémentaires dans le cadre de ma demande de reprise d'engagement et, éventuellement, la refuser.

*cochez obligatoirement la ou les cases correspondant à votre situation

INFORMATIONS RELATIVES À MA FORÊT*

Rappel : le propriétaire doit déclarer l'intégralité de ses parcelles forestières en Auvergne-Rhône-Alpes, sans exception.

CODE POSTAL	COMMUNE	DOCUMENT DE GESTION DURABLE	SURFACE (ha)
		<input type="checkbox"/> PSG <input type="checkbox"/> CBPS+ <input type="checkbox"/> RTG <input type="checkbox"/> Aménagement <input type="checkbox"/> Aucun Numéro :	
		<input type="checkbox"/> PSG <input type="checkbox"/> CBPS+ <input type="checkbox"/> RTG <input type="checkbox"/> Aménagement <input type="checkbox"/> Aucun Numéro :	
		<input type="checkbox"/> PSG <input type="checkbox"/> CBPS+ <input type="checkbox"/> RTG <input type="checkbox"/> Aménagement <input type="checkbox"/> Aucun Numéro :	
SURFACE TOTALE DES FORÊTS :		ha a ca

Une ligne par commune et par document de gestion durable.
Si tableau insuffisant, fournir un tableau équivalent en annexe.

- J'autorise le(s) organisme(s) chargé(s) de l'enregistrement ou de l'agrément des documents de gestion durable attachés à ma forêt (CRPF, ONF, autres) à laisser PEFC Territoires AURA consulter à titre confidentiel lesdits documents.
- J'atteste par la présente que les parcelles désignées ci-dessous sont bien des parcelles forestières.

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES À FOURNIR*

Aucune demande ne pourra être traitée si elle n'est pas accompagnée de l'intégralité des justificatifs nécessaires.

- Pour les forêts privées :
 - En cas de personne morale* (Groupement forestier, etc.), je fournis un extrait KBIS (relevé du Registre du commerce et des sociétés).
 - En cas d'indivision, usufruit, nue-propriété, etc.*, je fournis un document attestant de ma capacité à demander l'engagement dans la certification PEFC (mandat, pouvoir, etc.).
- Quelle que soit ma surface forestière, je fournis : le relevé de propriété complet (matrice cadastrale)
- Ma forêt est d'une superficie supérieure à 10 hectares d'un seul tenant* : je dispose d'un ou plusieurs documents de gestion durable (DGD) et je fournis les éléments suivants* :
 - la copie de l'agrément du(des) Plan(s) Simple(s) de Gestion (PSG) la copie de l'agrément de l'aménagement pour les forêts publiques
 - la copie de l'enregistrement du Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS+)
 - la copie de la confirmation du Règlement Type de Gestion (RTG) et le contrat de gestion avec le gestionnaire
 - en cas de surfaces non productives déclarées, je fournis la page de mon DGD ou toutes preuves l'attestant (sous réserve de validation de PEFC)

CONTRIBUTION FINANCIERE POUR 5 ANNEES*

- La surface totale de ma forêt est inférieure à 15 hectares :
Contribution forfaitaire (frais de dossier inclus) pour 5 ans de 40 €
- La surface totale de ma forêt est supérieure à 15 hectares :
.....ha x 1€ + 25 € =€ pour 5 ans
(Exemple : je possède 22,8567 ha au total : 22,86 + 25 € = 47,86 €)

Je joins un chèque à l'ordre de PEFC Territoires AURA
 Je règle par virement à l'ordre de PEFC Territoires AURA
Attention : indiquez vos nom et prénom dans l'ordre de virement.
IBAN : FR76 1680 6063 0009 9241 1600 112
Code BIC : AGRIFRPP868
Domiciliation : Lempdes, Crédit agricole Centre France

OPTIONS*

Des panneaux d'affichage pour vos forêts sont mis à votre disposition par PEFC Territoires AURA. Leur acquisition n'est pas une obligation mais vous permet de participer à la promotion de la démarche.

- Je ne commande pas de panneaux aujourd'hui.
- Je commande des panneaux et j'additionne le montant de ma commande à ma contribution :

Lot	Prix unitaire, frais de port inclus	Prix unitaire : à retirer sur place**	Quantité	TOTAL
Unité	12 €	10 €		€
Lot de 3	25 €	20 €		€
Lot de 5	40 €	30 €		€

Contribution :	€
Panneaux :	€
TOTAL :	€

** Retrait aux antennes Auvergne (Lempdes, 63) et Rhône-Alpes (Saint-Didier-au-Mont-d'Or, 69).

Fait à : _____ Le : _____
Signature : _____

Document à retourner, complété et signé, à :
PEFC Territoires AURA
Maison de la Forêt et du Bois
10 Allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes

*cochez obligatoirement la ou les cases correspondant à votre situation

Les propriétaires forestiers de plus de 500 ha peuvent demander l'annualisation du paiement de leur contribution financière, se renseigner auprès de PEFC Territoires AURA. Sous réserve de fournir des justificatifs, le propriétaire pourra demander un abattement de 50% sur la contribution à l'hectare pour les parcelles non productives. Se renseigner préalablement auprès de PEFC Territoires AURA (secretariat@pefcaura.com).